

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**APPUYÉE PAR SES PARTENAIRES, LA DÉMARCHE COSMOSS CONVIENT
D'UN NOUVEAU MODÈLE RÉGIONAL JUSQU'EN 2020**

Rimouski, le 12 avril 2016 – Les directions générales d'Avenir d'enfants et de Québec en Forme se sont jointes à la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent, madame Isabelle Malo, pour rendre publique la signature d'une nouvelle *Entente de partenariat régionale COSMOSS 2016-2020*. Cette entente consolide la démarche COSMOSS jusqu'en 2020 avec un soutien financier actuellement confirmé de 5 652 999 \$ pour l'action locale concertée en faveur des jeunes et l'accompagnement des communautés.

Le président régional de la démarche COSMOSS, monsieur Gérald Beaudry, a expliqué qu'Avenir d'enfants, Québec en Forme, le CISSS ainsi que la Fondation Lucie et André Chagnon ont accepté de réunir leurs ressources dans une entente régionale pour faciliter le travail sur le terrain : « Les partenaires locaux n'auront plus à s'adapter à différents fonds dans le cadre de COSMOSS. Il s'agit d'un modèle allégé et régionalisé qui témoigne d'une grande confiance en la région. Ces leviers ont été réunis dans une seule entente pour diminuer la charge administrative des organisations locales et concentrer nos énergies à répondre aux besoins des jeunes. C'est un changement de pratique important pour l'action locale et régionale. »

La présidente-directrice générale du CISSS, madame Isabelle Malo, a précisé que ce partenariat appuie les travaux locaux en faveur des enfants et des jeunes. « Il s'agit d'une entente ouverte. Nos prochains partenaires seront invités à s'inscrire dans ce nouveau modèle d'intervention qui nous permettra de poursuivre ensemble l'action en prévention, le réseautage intersectoriel ainsi que la complémentarité des services, au bénéfice de nos jeunes bas-laurentiens. »

La directrice générale d'Avenir d'enfants, madame Julie Dostaler, et le directeur général de Québec en Forme, monsieur Éric Lamothe, ont exprimé leur fierté à s'associer à ce modèle en raison de l'impact reconnu de COSMOSS. Ils se sont dits convaincus que les efforts des organisations locales et régionales du Bas-Saint-Laurent, autour des mêmes objectifs et stratégies précises depuis maintenant douze ans, donnent à COSMOSS la capacité d'apporter des changements réels dans la vie des jeunes.

L'accompagnement des milieux pour une meilleure concertation porte ses fruits, comme en témoigne la directrice générale de la Commission scolaire des Phares, madame Madeleine Dugas, qui a cité en exemple le taux de diplomation au secondaire au Bas-Saint-Laurent, le meilleur au Québec, ainsi que le développement dans les huit territoires de MRC d'initiatives permettant aux services de garde éducatifs et aux écoles primaires de préparer l'entrée des enfants à la maternelle.

Le président de la Fondation Lucie et André Chagnon, monsieur Claude Chagnon, a également exprimé son appui à la démarche COSMOSS : « Je suis heureux de voir que d'aussi nombreux partenaires unissent leurs efforts pour accompagner les jeunes de la région du Bas-Saint-Laurent. Il est primordial d'avoir une vision globale du développement des jeunes, dès leur petite enfance et tout au long de leur parcours jusqu'à l'âge adulte. La démarche COSMOSS le fait de façon efficace, cohérente et adaptée aux besoins de la région. »

COSMOSS est une démarche de mobilisation locale et régionale qui s'appuie sur l'engagement des réseaux de la santé, du municipal, de l'éducation, de l'emploi, des services de garde et du milieu communautaire pour améliorer la santé et le bien-être de jeunes, de leur conception jusqu'à l'âge de 30 ans. Cette initiative, unique au Québec, s'inscrit dans une perspective globale de prévention des inégalités sociales et de santé. La démarche COSMOSS existe depuis 2004.

-30-

Source :

Madame Lise Chabot
Conseillère-cadre aux communications stratégiques
à la présidence-direction générale
Responsable des relations avec la presse
CISSS Bas-Saint-Laurent
Téléphone : 418 734-2112 (bureau)
418 509-9560 (cellulaire)
Courriel : lise.chabot.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Renseignements :

Madame Emma Savard
Directrice générale
Démarche COSMOSS
Téléphone : 418 724-6440, poste 237
Courriel : esavard@cosmoss.qc.ca